**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 33 (1907)

Heft: 9

Vereinsnachrichten

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Divers.

#### Nouvelles concessions de chemins de fer.

Chemin de fer électrique à voie étroite de Gstaad à Lauenen. — La ligne projetée dans le district de Gessenay, dans la haute Sarine bernoise, doit partir de la gare de Gstaad du chemin de fer Montreux-Oberland bernois dont elle formera un embranchement de 6  $^{4}$ /<sub>2</sub> kilomètres de longueur.

La ligne se dirige le plus directement possible vers la gorge étroite en amont de Gstaad, en passant à côté de la scierie supérieure. Suivant toujours de près la route, elle atteint le ruisseau dit Turbach, qu'elle franchit par un pont en fer. De là, en montant un peu plus rapidement que la route, elle arrive, en laissant Badweidli sur le flanc, à Trom, où une halte sera installée parmi les habitations. Continuant à monter par une pente régulière, elle traverse le Tromvorsass et le Lägerli pour atteindre Stalden. Peu avant le village paroissial de Lauenen, le tracé rejoint la route cantonale et arrive à côté de celle-ci à la station extrême prévue.

La différence d'altitude entre la station de Gstaad et celle de Lauenen sera exactement de 200 mètres, la station de Gstaad étant à 1052 m. et celle de Lauenen à 1252 m. au-dessus du niveau de la mer. La pente moyenne est donc de 30  $^{0}/_{00}$ . Le maximum de pente admis est de 50  $^{0}/_{00}$ . Le rayon minimum prévu est de 60 m.

Il est probable que la ligne Montreux-Oberland bernois se chargera de l'exploitation du chemin de fer projeté.

L'usine de Montbovon fournira le courant à haute tension. Il sera transformé par une sous-station à construire près de Trom.

La ligne sera exploitée toute l'année autant que la neige ou les intempéries ne rendront pas l'exploitation impossible.

Le devis estimatif de construction s'élève à fr. 850,000. Les recettes d'exploitation sont estimées à fr. 69,000, et les dépenses à fr. 30,500 laissant un excédent de fr. 38,500 dont fr. 4000 seront versés au fonds de renouvellement; le produit net de fr. 34,500 permettra de renter le capital à 4  $^{0}/_{0}$  par an.

Les taxes maximum à percevoir accordées par la concession sont de 20 cent. en IIIc classe et 10 cent. en IIIc classe par kilomètre pour les voyageurs; de 10 cent. par kilomètre et par cent kilogrammes de bagages. Les taxes des marchandises pourront s'élever au maximum à 4,5 cent. pour la classe la plus haute et 3 cent. pour la plus basse par 100 kg. et kilomètre. Pour le bétail: 24 cent. par tête et par kilomètre dans la classe la plus haute (gros bétail) et 4 cent. dans la classe la plus basse (menu bétail). Ce maximum de taxes sera abaissé dans une proportion équitable si pendant trois années consécutives le chemin de fer réalise un produit net excédant six pour cent par an.

## SOCIÉTÉS

## Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Le XIVme Congrès international d'hygiène tiendra ses assises du 23 au 29 septembre prochain, à Berlin. Ceux des membres de notre Société qui voudraient y participer trouveront tous les renseignements désirables auprès du Comité, auquel ils sont priés de s'adresser.

### Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Trente membres de cette Société ont pris part, le 1er avril, à une course à Estavayer-le-Lac, où ils ont visité le port, le nouvel établissement piscicole, les bains publics, l'église, les remparts, le Pensionnat du Sacré-Cœur, etc.

Au banquet, servi à l'hôtel Bellevue, M. Gremaud, président, souhaite la bienvenue aux invités et fait une causerie sur Estavayer à travers les âges.

## Circulaire du Comité central aux sections de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Zurich, le 25 avril 1907.

Honorés Collègues,

Nous vous faisons parvenir, ci-joint, pour les archives de votre Section, un exemplaire de l'« Appel » que la Société suisse des ingénieurs et architectes adresse à tous les intéressés en vue de la publication de la « Maison bourgeoise en Suisse ».

Les délégués de la Société suisse des ingénieurs et architectes, dans leur réunion du 13 mai 1906, approuvant la proposition du Comité central, avaient décidé que les frais de publication seraient supportés par la caisse du Comité central, par les sections et, dans une proposition à déterminer, par la Confédération.

Nous sommes persuadés que le spécimen illustré que nous remettons en vos mains, vous fera comprendre le but et l'utilité de la « Maison bourgeoise en Suisse », et nous prions les membres de votre Section de bien vouloir voter une subvention en faveur de notre entreprise. Nous vous serions obligés de nous faire connaître, aussitôt que possible, la décision que vous aurez arrêtée, afin que nous soyons fixés sur le concours financier dont nous pourrons disposer.

Avec considération très distinguée.

Au nom du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et architectes :

Le Président,

Le Secrétaire,

G. NAVILLE.

H. PETER.

A cette circulaire est jointe la note explicative suivante: Les délégués de la Société suisse des ingénieurs et architectes ont décidé, dans leur réunion du 13 mai 1906, d'entreprendre la publication d'un ouvrage sur l'histoire et l'évolution de la « Maison bourgeoise en Suisse », depuis le moyen âge jusqu'en 1850.

Dans ce but, ils ont formé une Commission d'études composée actuellement (le nombre des membres devant augmenter dans l'avenir) de MM. P. Ulrich, architecte, à Zurich, président; Dr C.-H. Bær, architecte, à Zurich; prof. Fr. Bluntschli, architecte, à Zurich; P. Bouvier, architecte, à Neuchâtel; E. Fatio, architecte, à Genève; prof. Gull, architecte, à Zurich; A. Hodler, architecte, à Berne; E.-J. Propper, architecte, à Bienne; F. Stehlin, architecte, à Bâle; R. Suter, architecte, à Bâle; E. de Tscharner, architecte, à Coire.

Cette Commission est d'avis qu'il serait opportun d'établir, avant de commencer la publication, un recensement minutieux des maisons caractéristiques encore existantes; en procédant ainsi, on pourrait non seulement faire un choix judicieux des matériaux, mais encore on constituerait toute une collection de documents très intéressants et d'une valeur historique incontestable.

Nous adressons donc un appel pressant à toutes les Sections et à tous les membres de notre Société, à tous les architectes et, d'une façon générale, à tout le public de notre pays, pour qu'ils veuillent bien nous confier les documents (plans, photographies, dessins, livres, brochures, cartes postales illustrées) qu'ils pourraient possèder, ou simplement nous signaler les bàtiments intéressants, surtout ceux qui sont menacés d'une destruction prochaine.

Nous prions d'adresser les envois et la correspondance au directeur des archives de la « Maison bourgeoise en Suisse », M. Fritz Stehlin, architecte, St-Albanvorstadt, 69, Bâle.

Avec parfaite considération.

Au nom du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et architectes :

Le Président, G. NAVILLE. Le Secrétaire, H. Peter.

Zurich, avril 1907.

## Società Svizzera degli ingegneri ed architetti.

Sezione ticinese.

Assemblea del 21 Aprile 1907 a Mendrisio.

La riunione, chè se la stessa doveva in rapporto all' importanza delle trattande riuscire maggiormente numerosa (specie da parte dei più giovani elementi e da coloro che criticano in ragione inversa di quanto operano) non poteva per certo riuscire più affatata e concorde, per cui, in breve spazio di tempo, si esauri completamente l'ordine del giorno.

Giova premettere che il cortesissimo Municipio di Mendrisio ci aveva preparato alla chetichella la sorpresa — inaspettata quanto più gradita — di un ricevimento coi fiocchi nell'aula superiore del palazzo scolastico con vino d'onore e discorso... analogo, dell'eg. signor Sindaco, cui rispose il presidente brindando a Mendrisio: progressista nelle opere edilizie e di bene pubblico; conservatore delle buone tradizioni antiche e della già esperimentata ospitalità nel passato: ambedue applauditi.

Dopo il disbrigo della parte amministrativa, nella quale fu notevole sopra tutto l'incremento del patrimonio sociale, si ammisero una ventina di nuovi soci, i quali sorpassano perciò i duecento

A revisori si designarono tre membri del Mendrisiotto e cioè Maggi, Torriani e Croci; in sostituzione del dimissionario ing. Conti ritiratosi dal Comitato per impegni professionali a Basilea, venne nominato il socio Casella ing. Giovanni, direttore dei lavori alla Biaschina.

Riferirono i presidenti di quattro Commissioni e si deliberarono diversi provvedimenti relativi: il Sodalizio decise come massima di entrare a far parte della Lega per la conservazione della Svizzera pittoresca e di iniziare le pratiche con altre Società per costituire una Sezione Ticinese, del che v'ha gran bisogno.

La commemorazione del 25° anniversario della fondazione della Società fu decisa con schietto entusiasmo non solo, ma parve appunto, come alle proposte del Comitato, essere il miglior modo quello di chiedere contemporaneamente la tenuta dell'assemblea della Società Federale nel Cantone: tutto ciò

pel 1909, dando incarico alla Delegazione di iniziare le pratiche opportune all'uopo.

Datasi lettura di una lettera di adesione da parte del sig. cons. Bolla Presidente del Gran Consiglio, si trattava l'importantissimo oggetto: navigazione interna e valico alpino orientale.

Il Comitato aveva preparato un rapporto in cui, in forma sintetica, si esprimevano i termini esatti della questione ell'importanza somma dei trasporti per una conveniente utilizzazione razionale e completa delle forze naturali disponibili nel Cantone Ticino.

Rilevate le caratteristiche principali di ciascuno dei due problemi precitati, quantunque le soluzioni convergano e si integrino reciprocamente col miglior vantaggio non solo della regione ticinese, ma della Svizzera e dell'Italia aventi gli interessi reali e veri identici, contrastati soltanto da quelli delle potenze che come l'Austria alleate, o come la Francia amiche, politicamente forse, per necessità di circostanze e di ubicazione sono invece per certo economicamente avversarie, tanto più temibili poichè assai intraprendenti ed attive, e la vittoria contro di esse non può quindi esser conseguita che dall'intesa e dall'azione comune.

A seguito di che l'Assemblea facendo plauso a queste idee deliberava un voto di plauso e di appoggio ai propugnatori di tale soluzione, nominando una Commissione di cinque membri (G. Rusca, Galli, Kronauer, Bonzanigo Fulg. e Gianella), con incarico di allestire al più presto, mettendosi a contatto con quelle altre organizzazioni nazionali ed estere che si occupano del problema, un elaborato e fare tutto il necessario per attivare e diffondere la propaganda di questi interessi vitali, generali ed internazionali.

Fin qui le trattande della Società Cantonale, cui sussegui uno squisito banchetto all'Albergo del Leone, ottimamente servito, cui si fece proprio onore.

Levate le mense, si tenne la seduta della Sezione Federale dandovi rapido svolgimento malgrado fossero numerose le trattande: dopo il referto dell'unico delegato presente, si proposero ben 15 soci e si nominarono quindi cinque nuovi delegati (Rusca G., Galli, Krannichfeldt, Kronauer e Marazzi) coll'impregno di trovarsi a Berna il 12 maggio p. v. per gli incombenti già in parte menzionati. Dattasi lettura di una bellissima lettera del Presidente Centrale signor col. ing. Naville, si chiudeva poi anche questa laboriosa seconda parte.

Dopo gli interessi materiali, gran parte della comitiva volle concedersi la soddisfazione morale di recarsi a rendere omaggio alla memoria dell'illustre famiglia Vela, visitando minutamente il Museo, dai tesori profusivi nell'arte scultoria dal padre, passando alla mostra pittorica del figlio ed alle stanze già abitate dal primo, recanti ancora le spoglie delle manifestazioni solenni al suo funerale: glori e dolori, simboli della vita.

R

## Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

#### Offre d'emploi.

Une usine de la Suisse française demande un jeune ingénieur. S'adresser à M. Henri Demierre, secrétaire de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin, 2, Lausanne.